

## CAPITALISATION DES PROJETS COLLECTIFS DE VAE POUR LES SALARIÉS DES SIAE

Commanditaire : DREETS Auvergne Rhône Alpes



### Éléments de contexte et de problématique

Les salariés de l'IAE, candidats à la VAE, bénéficient d'un accompagnement renforcé tout au long du parcours. Cet accompagnement proposé par plusieurs référents (pouvant être internes et externes à la structure) a pour vocation de faciliter l'accès à la VAE pour ce public spécifique. Ainsi, plusieurs étapes façonnent cet appui pour les services qui en ont la charge. La première étape consiste à informer les candidats sur la démarche et les acteurs en place. La deuxième (pour les candidats désirant poursuivre) consiste à identifier la certification en rapport avec l'expérience professionnelle à valoriser et à l'orienter vers celle-ci. Le référent VAE accompagnera alors les candidats dans la construction des demandes de recevabilité auprès des organismes certificateurs. La troisième étape se focalise sur la préparation des candidats à l'épreuve de validation en expliquant et en formalisant les activités exercées décrites dans le référentiel de la certification visée. Enfin, la dernière étape consiste en la préparation des candidats au passage devant le jury final.

Dans le cadre de l'insertion par l'activité, la VAE peut donc tout naturellement être mobilisée par les structures comme outil de gestion RH permettant d'améliorer les sorties. Les compétences des salariés sont alors valorisées et plus visibles pour les employeurs du territoire. La région Auvergne-Rhône-Alpes a particulièrement investi la VAE appliquée aux SIAE au travers de projets collectifs de VAE dans plusieurs départements. Ces projets ont pour vocation à s'étendre sur tout le territoire national.

### Finalités de l'étude

Face à ce constat, la DREETS AURA a décidé d'engager une action de mutualisation et de capitalisation des pratiques autour des projets collectifs de VAE pour les salariés des SIAE. Pour cela, il a été demandé à l'AFPA de réaliser une analyse croisée des projets réalisés en région.

### Les objectifs de l'étude

- Analyser les projets collectifs de VAE pour l'IAE ayant eu lieu depuis 4 ans en région AURA
- Alimenter les outils de communication (interne et externe) en cours de développement à destination des professionnels encadrants des SIAE et de leurs salariés.
- Rendre visible ces actions sur leur territoire de réalisation (régional et départemental).
- Faire un focus sur les parcours des salariés ayant des expériences en lien avec les métiers du « care » et de l'aide à domicile. Ce focus contribuera à alimenter le plan d'action régional DREETS AURA sur l'EDEC grand âge et autonomie et la campagne « métiers du care ».

### Le livrable

- Une présentation de restitution communicante des résultats pour diffusion et présentation aux acteurs impliqués, présents à l'occasion de l'évènement des 20 ans de la VAE.
- Un rapport final présentant une synthèse des informations recueillies.

### Les partenaires

Les DDETS, le Conseil Régional, Pôle Emploi, OPCOEP et UNIFORMATION, AURA AI, les CIDFF, MNTIPS, Expérience sans frontières, Transitions Pro, les SIAE impliquées

### Référents DREETS

#### ► Isabelle Jourdan Campigli

Chargée de projets, Département Compétences et Qualifications, service « Branches et compétences »

[Isabelle.jourdan-campigli@dreets.gouv.fr](mailto:Isabelle.jourdan-campigli@dreets.gouv.fr)

### Référents AFPA

#### ► Yoann MARSZALEK

Chargé de Missions  
Consultant en transitions professionnelles  
[yoann.marszalek@afpa.fr](mailto:yoann.marszalek@afpa.fr)

#### ► Anna THIRIOT

Consultante en transitions professionnelles  
[anna.thiriot@afpa.fr](mailto:anna.thiriot@afpa.fr)

## Les principaux constats

### Une collaboration incontournable

- L'ensemble des personnes rencontrées souligne l'importance de partenariats forts sur leur territoire. Il apparaît que les acteurs mobilisés dans le cadre de ces projets collectifs doivent en effet entretenir d'étroites relations avec les différents protagonistes qui y gravitent afin de maintenir et de garantir un déroulement optimisé.
- Pour cela, le passage de l'information auprès de chacun des acteurs est nécessaire afin de mobiliser plus largement sur un territoire donné.
- La mise en place régulière de sessions d'informations collectives à destination des salariés de l'IAE est incontournable afin de rendre compte et de renseigner sur les étapes de cette démarche.
- Un « pluri-accompagnement » est un élément primordial dans le bon déroulement des démarches (tant sur le suivi des salariés que pour le développement des compétences), ainsi que dans le partage de la charge de travail pour les acteurs de l'accompagnement.

### Un temps nécessaire au cadrage

Il apparaît, lors des différents échanges auprès des acteurs de ces projets collectifs, que le cadrage du rôle de chacun reste un élément décisif dans le bon déroulement de l'action. En effet, il est nécessaire en amont du lancement des projets de définir les interventions de chacun lors de leurs mobilisations afin que tous soient pleinement impliqués dans leur rôle (financeur(s), accompagnement à la rédaction, formateur...). Lorsque chaque acteur peut définir et cadrer sa propre intervention, il est à noter que le traitement des démarches et l'accompagnement des candidats s'en trouve facilité.

### Le manque de ressources humaines spécialisées

- Cette collaboration institutionnelle ainsi que le cadrage en amont du projet doivent permettre de pallier l'aspect parfois chronophage des démarches à lancer, elles-mêmes parfois accentuées par un manque de ressources humaines formées spécifiquement aux démarches à sécuriser, consécutives à la VAE et à son accompagnement.
- Il apparaît souvent que cette particularité puisse impacter directement les candidats à la VAE dans leurs parcours (pouvant être prolongé avec des rendez-vous plus espacés et un éventuel turnover au sein des structures accompagnatrices pouvant engendrer un passage de l'information non optimal entre les référents).
- L'inscription de la VAE dans une logique de construction de parcours, compte tenu de la situation du public visé, est non seulement importante mais bien souvent indispensable pour que les individus puissent avoir accès à la certification. Pour un public éloigné de l'emploi, porteur d'expériences et de compétences, formuler une demande de VAE n'est pas spontané.
- La mise en place de tels projets au niveau départemental peut s'accompagner de plusieurs éléments facilitants afin d'éviter l'émergence des difficultés déjà identifiées :
  - ◆ Les relations entre tous les acteurs des structures et institutions en lien avec l'emploi et la formation,
  - ◆ La nécessité d'un accompagnement renforcé par un organisme spécialisé,
  - ◆ L'importance de la mobilisation et de la collaboration,
  - ◆ Une temporalité optimisée et l'efficacité des moyens mis en place pour le financement,

***Il semble donc important d'appréhender ce travail de capitalisation en mobilisant les niveaux de lecture et de compréhension de ce dispositif de tous les protagonistes. Cette méthode permettra effectivement de confronter notre vision globale à la réalité de l'activité de chaque acteur pour en saisir toutes les particularités et dresser un processus opérationnel précis (et définir toutes les étapes à suivre : de l'initiative territoriale jusqu'à la finalité du projet).***

